

ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022

THÈME DU COLLOQUE  
GLOBALISATION, TERRORISME ET SOUVERAINETÉ EN AFRIQUE

Axe 1: Terrorisme et Souveraineté de l'État

L'ALLEMAGNE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE: UN DÉFI  
SÉCURITAIRE ET GÉOÉCONOMIQUE POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ALLEMAND

**KOUASSI Jean-Yves**

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte D'Ivoire)

Département d'Études germaniques

[jykouassi01@gmail.com](mailto:jykouassi01@gmail.com)

**Abstract**

Germany has been involved in the fight against terrorism in West Africa since 2010. For the German federal government, Germany's involvement is a sign of solidarity and generosity towards African States, which are viewed as „weak States“. Taking into account the paradigm shift in Germany's current African policy, this study analyses the real motives behind this involvement, and concludes that it mainly aims at geopolitical and economic interests.

**Keywords:** Fight Against Terrorism, Solidarity, Geoeconomic Interests, Great Powers, Weak States

**Zusammenfassung**

Seit 2010 engagiert sich Deutschland im Kampf gegen den Terrorismus in Westafrika. Für die Bundesregierung ist das Engagement Deutschlands ein Zeichen von Solidarität und Großzügigkeit gegenüber den afrikanischen Staaten, die als "schwache Staaten" gelten. Angesichts des Paradigmenwechsels in der aktuellen deutschen Afrikapolitik analysiert die vorliegende Arbeit die tatsächlichen Beweggründe dieses Engagements, und kommt zu dem Schluss, dass es hauptsächlich geopolitische und wirtschaftliche Interessen erstrebt.

**Schlüsselwörter:** Anti-Terrorismus-Kampf, Solidarität, geoökonomische Interessen, Großmächte, schwache Staaten

**Résumé**

Depuis 2010, l'Allemagne s'engage dans la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest. Pour le gouvernement fédéral allemand, l'engagement de l'Allemagne est un signe de solidarité et de générosité envers les États africains considérés comme des « États faibles ». Au vu du changement de paradigme dans la politique africaine actuelle de l'Allemagne, le présent travail analyse les motivations réelles de cet engagement et conclut qu'il vise principalement des intérêts géopolitiques et économiques.

**Mots-clés :** Lutte Anti-Terroriste, Solidarité, Intérêts Géoéconomiques, Grandes Puissances, États Faibles

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

## **Introduction**

Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, Al-Qaïda et ses organisations affiliées ont établi une forte présence en Afrique de l'Ouest sahélienne. Disposant de peu de moyens pour contrer le phénomène, les États africains confrontés aux attaques terroristes – entre autres le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad – restent dans une position de « main tendue » vers les puissances occidentales, telle que l'Allemagne. Ainsi depuis les années 2010, le gouvernement fédéral allemand s'implique dans la lutte anti-terroriste en Afrique. Pour les autorités allemandes, cela témoigne d'un élan de solidarité vis-à-vis des pays africains. Mais, avec le changement de paradigme que l'Allemagne opère dans sa politique africaine pour avoir une grande marge de manœuvre politique et économique sur le continent, une question fondamentale se pose : celle de savoir si cet engagement est exclusivement fondé sur des valeurs de solidarité ou guidé essentiellement par des intérêts particuliers. Cette question amène à s'interroger sur les motivations réelles qui justifient l'engagement de l'Allemagne dans la lutte anti-terroriste en Afrique. Pour répondre à ces interrogations, l'utilisation d'une méthode d'analyse empirique des Relations Internationales (RI), notamment le constructivisme<sup>1</sup> est nécessaire. Pour ce faire, ce travail est structuré en trois points. Le premier point est consacré à un aperçu général sur le terrorisme dans le monde et particulièrement en Afrique. Le deuxième point est relatif aux stratégies de lutte anti-terroriste adoptées par le gouvernement fédéral allemand en Afrique et le troisième se rapporte aux motivations qui justifient l'engagement accru de l'Allemagne dans cette lutte.

### **1. L'Afrique, un environnement favorable au terrorisme international (?)**

Dans sa décision-cadre du 13 juin 2002, relative à la lutte contre le terrorisme, l'Union Européenne (UE) définit le terrorisme comme étant :

un acte commis dans le but de gravement intimider une population ou contraindre indûment des pouvoirs publics ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque ou gravement déstabiliser ou détruire les structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales d'un pays ou une organisation internationale (Journal officiel des Communautés européennes (M. A. Beernaert, 2006, p. 279).

---

<sup>1</sup> Dans l'ouvrage intitulé *Konstruktivistische Analysen der internationalen Politik*, publié en 2005, Cornelia Ulbert et Christoph Weller présentent le constructivisme comme une méthode d'analyse empirique permettant de comprendre l'évolution politique et les changements éventuels qui s'opèrent dans le cadre des Relations Internationales en période de crise. A cette méthode, il peut être associée une large variété de méthodes d'analyse, telles que les méthodes quantitatives et qualitatives, l'analyse discursive, l'analyse du contenu, la méthode historique etc.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

Le terrorisme est un phénomène dynamique et reste une notion difficile à circonscrire. Il ne peut être défini de manière uniforme et apparaît comme une notion en perpétuel débat.

Qualifié au départ d'actes anarchistes, les attaques terroristes ont au fil du temps été utilisées pour désigner des actions et agressions fort différentes et traumatisantes (Cf. C. P David / B. Gagnon, 2007, p. 30). À titre d'exemple, on note que les attentats commis par la Fraction Armée Rouge<sup>2</sup> (RAF-Rote Armee Fraktion) en République Fédérale d'Allemagne au cours des années 1970-1990 et ceux commis par des organisations ou groupes terroristes islamistes<sup>3</sup> ou d'extrême droite en Allemagne au cours de l'année 2016 (Cf. D. M. Dalberg, 2018, p. 2-3).

Les attentats d'Al-Qaïda aux États-Unis le 11 septembre 2001 ont fait du terrorisme un sujet d'intérêt mondial et ont porté au degré supérieur une pratique de la terreur qui existait depuis le mouvement anarchiste, les guerres de libération et de luttes contre les rébellions armées dans le monde (Cf. J. Cilliers, 2004, p. 81). Bien que le terrorisme se conçoit comme une problématique très actuelle, force est de savoir qu'il n'est pas une thématique récente dans l'histoire des États dans le monde.

En Afrique, des groupes rebelles ou mouvements de libération nationale, tels que l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola [Unita], l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) en Ouganda, Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie [LURD] et le Mouvement pour la démocratie au Liberia [Model] ont au cours de conflits armés internes pratiqués des actes terroristes<sup>4</sup>. Toutefois, ces groupes rebelles ou mouvements armés exemptaient de toute qualification terroriste, les attaques commises ou le mode opératoire utilisé pour accéder au pouvoir d'État (Cf. F. Dubuisson, 2017, p. 31). Leurs actions se situaient à un niveau local et restreint, souvent sous l'impulsion d'un leader charismatique. En outre, les pays occidentaux considéraient ces attaques comme des agressions internes à caractère purement ethnique, tribal ou religieux. Mais, les conséquences qui découlent de ces

---

<sup>2</sup> La Fraction Armée Rouge – connue sous la désignation allemande RAF (Rote Armee Fraktion) – était une organisation d'extrême gauche et d'idéologie marxiste-communiste, qui avait tenu la République fédérale d'Allemagne en haleine. La RAF avait commandité des enlèvements et des attentats contre d'éminentes personnalités du secteur économique ouest-allemand, à l'exemple de Hanns-Martin Schleyer, le président du patronat ouest-allemand, qui a été enlevé par la RAF, le 5 septembre 1977, et exécuté le 19 octobre 1977. En 1989, Alfred Herrhausen, alors porte-parole du directoire de la Deutsche Bank, et en 1991, le manager et homme politique Detlev Rohwedder ont été assassinés par la RAF.

<sup>3</sup> L'attaque au couteau contre un agent de la police fédérale à Hanovre le 26 février 2016, l'attentat contre un temple sikh à Essen le 16 avril 2016, l'attaque à la hache de Würzburg le 18 juillet 2016, l'attentat-suicide d'Ansbach le 24 juillet 2016 et l'attentat sur le marché de Noël de la Breitscheid-Platz à Berlin le 19 décembre 2016.

<sup>4</sup> En 2001, l'UNITA a commis un attentat meurtrier contre un train de voyageurs. Plus de 250 personnes ont été tuées dans cet acte de sabotage. En 2004, au moins 170 personnes ont été tuées, dans un camp de déplacés, par la LRA.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

conflits – notamment l'instabilité politique des États, l'absence d'état de droit, les violations des droits de l'homme, la pauvreté, l'absence de perspectives de développement économique, la porosité des frontières et la prolifération des armes qui résultent des conflits armés prolongés et non réglés – ont facilité l'expansion du terrorisme en Afrique.

Aussi, certains dirigeants africains voient dans les soutiens financiers, techniques et militaires des grandes puissances dans lutte antiterroriste, « une nouvelle rente diplomatique (...) et économique pour légitimer et financer la perpétuation de leurs régimes autoritaires, sinon pour assurer leur suprématie régionale » (J. F. Bayart, 2010, p. 4). Cette situation a fait du continent africain, un terreau fertile pour les groupes terroristes, tels que la secte islamiste nigériane Boko Haram fondée en 2002 par Mohammed Yusuf<sup>5</sup>. En août 2011, Boko Haram a attaqué le siège des Nations unies à Abuja au Nigeria. Le groupe se fera connaître internationalement par l'enlèvement en avril 2014 de deux cents lycéennes à Chibok.

Depuis les années 2007, d'autres groupes terroristes, tel que Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) s'est installé au Sahel. Issu d'une faction dissidente du Groupe Islamique Armé (GIA), le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), connu aujourd'hui sous le nom AQMI, revendique des attentats et attaques terroristes qui mettent en péril la stabilité sociopolitique et économique de nombreux pays africains. On note entre autres, les attaques de l'ambassade de France à Nouakchott en Mauritanie le 8 août 2009, de l'hôtel Radisson Blu à Bamako au Mali le 20 novembre 2015, de l'hôtel Splendid à Ouagadougou au Burkina Faso le 15 janvier 2016, les fusillades dans des hôtels de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire le 13 mars 2016. Ces attaques ont mis en lumière l'existence d'un terrorisme aux ramifications suprarégionales et transfrontalières dans des États du Sahel que sont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Malgré les initiatives des gouvernements africains pour lutter contre le terrorisme devenu transfrontalier – entre autre empêcher l'entrée et la formation des groupes terroristes sur leur territoire, créer les points focaux nationaux afin de faciliter l'échange rapide des informations sur les groupes et les activités terroristes aux niveaux régional, continental et international, y compris la coopération entre les États en

---

<sup>5</sup> De son véritable nom « Jama'atu Ahlis-Sunnah Lidda'awati Wal Jihad (les disciples du prophète pour la propagation de l'islam et la guerre sainte) » Boko Haram a établi son fief dans l'État de Borno au Nigéria. Ce groupe qui considère l'éducation occidentale comme un péché, défend l'application de la charia dans tous les États du Nigéria.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

vue de mettre fin au financement du terrorisme<sup>6</sup> – les résultats tardent à venir, si bien que le phénomène prend de l'ampleur. Les liens croissants entre les groupes terroristes et les réseaux criminels rendent le terrorisme plus complexe, transnational et évolutif.

Face à cette situation, l'Allemagne – qui veut assumer plus de responsabilité dans les crises graves et conflits sur le plan international (Cf. C. Nünlist / M. Bieri, 2014, p. 2) et animée de « *la volonté de servir la paix du monde* » (Le gouvernement fédéral, 2010, p. 1) – considère que la lutte contre le terrorisme ne doit pas être exclusive aux États africains.

Elle ne doit pas être perçue, comme une affaire interne aux États africains. Car, les risques sécuritaires qu'engendre le terrorisme atteignent des niveaux sans précédent et n'épargnent aucun pays dans le monde. Pour ce faire, l'Allemagne s'implique dans la lutte anti-terroriste en Afrique en élaborant diverses stratégies pour la stabilisation des États africains en proie au terrorisme ou susceptibles d'être frappés par des attaques terroristes.

## **2. Soutien allemand à la lutte anti-terrorisme en Afrique : Du « pouvoir civil » à l'engagement militaire**

Face aux problèmes du continent africain en matière de sécurité, tels que le terrorisme et le crime organisé, l'Allemagne privilégie la stratégie de la « puissance civile » ou du « pouvoir civil » comme un moyen efficace de gestion ou de résolution des crises. À ce propos, H. Maull (2004) souligne que, « a politique étrangère allemande se conçoit (...) aujourd'hui comme hier, comme une „puissance civile» (p. 8).

Cela sous-entend que la politique allemande de gestion des crises et de maintien de la paix pour prévenir le terrorisme s'appuie sur des stratégies non coercitives et civiles, telles que l'aide humanitaire d'urgence, la coopération au développement sur le long terme. L'Allemagne accorde ainsi une attention particulière à la médiation politique et diplomatique, ainsi qu'à la prévention des conflits, qui constituent des points focaux et le socle de sa politique sécuritaire et de défense contre l'expansion du terrorisme. Car, pour le gouvernement fédéral allemand, «la prévention et la gestion internationale des crises doivent passer

---

<sup>6</sup> Ces initiatives constituent quelques points importants du protocole de la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, adoptée par la Troisième session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine à Addis-Abeba (en Ethiopie), le 8 juillet 2004.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

avant tout par les efforts politiques et diplomatiques, [et] l'importance de l'intervention de forces civiles de police et de justice va croissant » (A. Mehler / C. V. Soest, 2012, p. 13).

Dans le cadre de l'aide humanitaire d'urgence, l'Allemagne a débloqué près de 50 millions d'euros en 2020. Pour la période 2020-2023, le ministère fédéral des Affaires étrangères s'est engagé à verser 100 millions d'euros. Pour l'année 2023, l'Allemagne avec l'ensemble de ses partenaires internationaux compte mobiliser un montant de 1,7 milliard de dollars pour soutenir des États africains, tels que le Mali, le Burkina Faso et le Niger confrontés aux attaques terroristes (Cf. Ministère des Affaires étrangères allemandes, 2022, p. 1).

Pour la prévention des crises et la lutte anti-terroriste en Afrique, l'Allemagne apporte son soutien aux organisations subrégionales et régionales africaines, telles que l'Union Africaine (UA), la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la mise en place d'institutions de prévention et de gestion efficace des crises et conflits, à l'exemple de l'Architecture de paix et de sécurité africaine (APSA). (Cf. T. Koepf, 2015, p. 9).

Cet engagement a pour objectif de rétablir et renforcer la confiance entre les populations et les gouvernements dans les pays africains en crise. En 2004, l'UA a bénéficié d'un financement d'un montant de 12 millions d'euros dans le cadre de sa mission africaine au Soudan (African Mission in Sudan-AMIS)<sup>7</sup> (Cf. D. Lecompte / T. Vircoulon, 2014, p. 17). En 2007, l'Allemagne avait apporté un appui financier et technique à l'UA pour soutenir les efforts de maintien de paix sur le continent et pour la mise en place d'infrastructures de sécurité (Cf. F. Faria, 2004, p. 40.). En 2007, le gouvernement fédéral allemand a déboursé 100 millions d'euros pour le renforcement des capacités de l'APSA et des organisations régionales, afin d'aider les États africains à créer un mécanisme d'alerte rapide et de définir une politique de prévention et de gestion des conflits en Afrique (Cf. D. Lecompte / T. Vircoulon, 2014, p. 16-17). De 2007 à 2012, la Mission de paix de l'UA en Somalie (African Union Mission in Somalia-AMISOM)<sup>8</sup> a

---

<sup>7</sup> Cette mission a été initiée entre 2005 et 2007 pour protéger les populations civiles et sécuriser la région du Darfour au Soudan, en proie à une guerre civile meurtrière depuis 2003. La tâche des militaires allemands – de 200 hommes – était de nature purement logistique: avec les appareils de transport de la Bundeswehr (Armée fédérale allemande). Les soldats allemands devaient acheminer les troupes des pays voisins ainsi que du matériel vers le Soudan.

<sup>8</sup> La mission de l'Union africaine en Somalie, généralement appelée AMISOM, a été mise sur pied en janvier 2007, en collaboration avec les Nations unies (ONU), pour créer des conditions de sécurité favorables au peuple somalien. L'Allemagne participe à la formation des forces de police somaliennes.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

bénéficié de 600 millions d'euros d'aide des pays membres de l'UE, dont l'Allemagne (Cf. F. Faria, 2004, p. 40).

En 2012, le gouvernement fédéral allemand et ses partenaires de l'UE ont accordé 48 millions d'euros à l'APSA, et ont soutenu à hauteur de 50 millions la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA)<sup>9</sup> (Cf. M. Luntumbue / O. Padonou, 2014, p. 7). Pour la période 2008-2014, l'Allemagne a apporté à l'APSA un soutien financier de 159 millions d'euros. Cette somme était destinée à favoriser la mise en place et l'extension de centres d'entraînements régionaux de l'armée et de la police des États africains. En 2014, 27 millions d'euros ont été débloqués par le gouvernement fédéral allemand dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment de l'UA, abritant la « Division pour la paix et la sécurité » et le « Conseil pour la paix et la sécurité », ainsi qu'un centre de veille et de réaction de l'UA (Cf. D. Lecompte / T. Vircoulon, 2014, p. 17).

En 2016, l'Allemagne a alloué 277 millions d'euros au renforcement des capacités et 217 millions d'euros à la stabilisation des pays africains en proie au terrorisme.

En outre, plus de 1,3 milliard d'euros ont été déboursés pour la coopération au développement avec les États africains. (Cf. Ministère des Affaires étrangères allemandes, 2022, p. 1).

Le soutien financier allemand se présente comme un signal-fort du gouvernement fédéral allemand qui ne veut plus rester indifférent à tout ce qui se passe en Afrique, précisément dans les États africains confrontés au terrorisme. Pour le gouvernement fédéral allemand, les problématiques de sécurité et de développement sont liées. Aussi, le renforcement de la coopération au développement avec les pays africains constitue un instrument en faveur de la paix au même titre que la politique allemande de sécurité dans la lutte contre le terrorisme en Afrique. (Cf. D. L. Quitterie, 2018, p. 1). Ainsi, « 14 % du budget allemand de coopération au développement était destiné à l'Afrique sub-saharienne en 2016. Le budget annuel allemand alloué à la coopération au développement est passé de 1,97 milliard USD en 2013 à

---

<sup>9</sup> La Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) était une mission de l'UA, initialement menée par la CEDEAO, autorisée le 20 décembre 2012 par le Conseil de sécurité de l'ONU avec pour mandat de reconstituer la capacité de l'armée malienne, en étroite coordination avec les autres partenaires internationaux, d'aider les autorités maliennes à reprendre le contrôle du Nord et à réduire la menace posée par les organisations terroristes qui s'y trouvent. Cette mission devait également aider à la sécurisation des institutions maliennes de transition en vue du rétablissement de l'ordre constitutionnel. Elle s'est terminée le 1er juillet 2013 avec la mise en place de la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

2,71 milliards en 2016 ». (D. L. Quitterie, 2018, p. 2). Outre l'aide humanitaire, la prévention des crises et la coopération au développement, l'Allemagne n'occulte pas le volet militaire dans la lutte contre le terrorisme en Afrique.

Dans le cadre de ses obligations internationales, l'Allemagne participe également à la lutte contre le terrorisme avec des moyens militaires. Face à la manifestation d'une menace terroriste qui devient de plus en plus transnationale, l'engagement militaire reste un recours nécessaire pour la protection des populations civiles. À cet effet, l'Allemagne s'engage tout aussi directement et militairement dans des pays africains confrontés au terrorisme pour instaurer la paix et la sécurité (Cf. T. Koepf, 2015, p. 18). Toutefois, les stratégies militaires allemandes de lutte anti-terroriste en Afrique s'inscrivent dans le cadre multilatéral en collaboration avec les États africains et surtout la France. Bien que « l'empreinte militaire allemande en Afrique reste fondamentalement minime et l'Allemagne [demeure] un partenaire mineur dans le domaine militaire » (A. Mehler / C. V. Soest, 2012, p. 13) sur le continent africain, la présence de l'armée allemande sur le théâtre des opérations militaires n'est pas négligeable. Au fil des années, la présence militaire de l'Allemagne s'est renforcée dans le paysage sécuritaire ouest-africain: En 2013, l'Allemagne – à la demande de la France – a fourni un soutien logistique aérien pour les opérations militaires françaises Serval et Barkhane<sup>10</sup> au Mali.

En 2013, dans le cadre de la Mission internationale de soutien au Mali et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)<sup>11</sup>, l'Allemagne a envoyé des troupes militaires au Mali. Le contingent militaire allemand dans la MINUSMA a progressivement augmenté, jusqu'à devenir le contingent de soldats européens le plus important avec 664 en mars 2018 (Cf. D. L. Quitterie, 2018, p. 3).

Le nombre de soldats allemands engagés dans cette opération a été élargi au fil des années, passant de 150 en 2013 à 650 en 2016. En 2018, le contingent militaire était composé de 1.100 soldats. En mai 2022,

---

<sup>10</sup> Avec 11 000 militaires présents sur le continent, ce qui représente un tiers des effectifs français déployés hors du territoire métropolitain, la France est très présente en Afrique sub-saharienne. Elle entretient également sur cette partie du continent un réseau de 26 attachés de défense. La France est présente avec des forces pré positionnées dans le cadre d'opérations extérieures, dont l'opération militaire française « Serval » lancée en juillet 2013 et remplacée plus tard par l'opération « Barkhane » en Août 2014 pour lutter contre divers groupes djihadistes (Daech, Aqmi, Boko Haram) au Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger, Mauritanie Elle entretient également sur cette partie du continent un réseau de 26 attachés de défense.

<sup>11</sup> La mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), créée en 2013, participe à la mise en œuvre du processus de paix interne au Mali ainsi qu'à la stabilisation des territoires centraux du Mali. L'un des principaux éléments consiste à protéger la population civile dans les régions particulièrement instables. Les militaires engagés dans cette mission permettent également de sécuriser la distribution d'aide humanitaire.



**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

l'Allemagne a renforcé davantage sa présence militaire pour atteindre 1400 soldats. En outre, le Parlement allemand (der Bundestag) a décidé depuis le 20 mai 2022, de prolonger d'un an – jusqu'à fin mai 2023 – la participation de l'Armée allemande (Bundeswehr) à l'opération MINUSMA (Cf. A. Antil / P. Maurice, 2022, p. 13).

L'Allemagne est également active dans la mission de formation et d'entraînement de l'UE pour l'armée malienne (European Union Training Mission-EUTM-Mali)<sup>12</sup>. Elle encourage avec un maximum de 450 soldats le développement des forces armées maliennes. Cette mission est un élément central de l'engagement international de l'Allemagne en Afrique. Le soutien à la formation apporté par les soldats allemands doit permettre aux forces armées des pays du G5 Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Tchad) d'assurer leur sécurité face à la menace terroriste. En mars 2021, près de 14.000 soldats maliens ont été formés par des militaires allemands (Cf. Ministère des Affaires étrangères allemandes, 2022, p. 1). De 2014 à 2017, l'Allemagne a dirigé la mission d'assistance aux capacités de sécurité intérieure maliennes (EUCAP Sahel Mali). Au fil du temps, d'autres charges se sont ajoutées à l'agenda de l'armée allemande. Elle s'est impliquée dans la constitution de la Force conjointe G5 Sahel aux côtés de la France (Cf. C. Matschie, 2022, p. 1). L'Allemagne a équipé le poste de commandement du camp du G5 Sahel installé à Niamey au Niger et le collège de Défense du G5 Sahel. En 2018, l'investissement de l'Allemagne dans ce projet s'élevait à un montant global de 48 millions d'euros (Cf. D. L. Quitterie, 2018, p. 4).

Pour le gouvernement fédéral allemand, son engagement dans la lutte anti-terroriste se présente comme un acte de solidarité vis-à-vis des pays africains. Mais l'engagement de l'Allemagne dans la lutte anti-terroriste en Afrique n'est-il pas motivé par des intérêts particuliers ?

---

<sup>12</sup> Le déploiement des forces armées allemandes dans le cadre de l'EUTM-Mali se fonde sur la demande adressée par les gouvernements de la région du Sahel à l'Union Européenne (UE) et à l'Allemagne, sur la décision 2013/34/PESC du Conseil de l'UE du 17 janvier 2013 ainsi que sur les décisions de suivi prises en lien avec la résolution 2071 (2012) du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions subséquentes. Les forces armées allemandes agissent dans le cadre et selon les règles du système de sécurité mutuelle collective visé à l'article 24, alinéa 2 de la Loi fondamentale stipulant que « Pour sauvegarder la paix, la Fédération peut adhérer à un système de sécurité mutuelle collective ; elle consentira à cet effet aux limitations de ses droits de souveraineté qui établissent et garantissent un ordre pacifique durable en Europe et entre les peuples du monde ».

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

**3. L'engagement de l'Allemagne dans la lutte anti-terroriste en Afrique : acte de solidarité ou politique d'intérêts ?**

À première vue, la raison fondamentale de l'engagement de l'Allemagne dans la lutte anti-terroriste en Afrique est liée à des valeurs de solidarité et de responsabilité. L'Allemagne, à travers diverses stratégies, fait montre de sa volonté d'aider les pays africains à retrouver une stabilité politique, économique et sociale, car elle craint que l'Afrique ne devienne le point de cristallisation du terrorisme international. Aussi, la « main-tendue » des gouvernements africains vers les puissances occidentales, telle que l'Allemagne, amène également le gouvernement fédéral allemand à aider les États africains.

Si cette justification semble plausible, la protection des intérêts stratégiques de l'Allemagne en Afrique ne doit, cependant pas être éludée ou occultée. D'autres raisons – notamment économiques et géopolitiques – peuvent justifier cet engagement, car depuis les années 2000, l'Afrique a amorcé un tournant important qui fait d'elle le « territoire d'opportunités, où sont défendus des intérêts économiques allemands, dans les domaines des matières premières, des énergies fossiles et des énergies renouvelables » (F. Masson, (20.8.2016).

En déployant son armée dans les opérations militaires et en mobilisant des moyens financiers et techniques pour la sécurisation et la stabilisation des pays africains, l'Allemagne renforce implicitement sa présence militaire et économique sur le continent africain, qui demeure le pôle des « intérêts stratégiques et économiques » (D. Bourmaud, 2010, p. 7) des pays occidentaux. C'est pourquoi le gouvernement fédéral allemand estime que les problèmes auxquels est confronté le continent africain en matière de sécurité, tel que le terrorisme dont l'effondrement des États et le crime organisés sont entre autres des conséquences, peuvent aussi avoir des répercussions – directes et indirectes – sur la croissance économique de l'Allemagne (Cf. T. Koepf, 2015, p. 9).

Pour l'Allemagne, il est urgent et nécessaire de mettre en place une politique africaine plus active pour contrer le terrorisme en Afrique. Ainsi depuis le début des années 2000, le secteur de la sécurité et les questions commerciales sont deux thématiques au cœur de la politique africaine de l'Allemagne (Cf. F. Masson, 2015, p. 3).

Dans une analyse sur l'importance stratégique de l'espace africain pour les grandes puissances, M. Adjagbé (2009), souligne ce qui suit : « il est difficile d'expliquer la dynamique des politiques sécuritaires

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

sans reconnaître l'enjeu des ressources non renouvelables. En ce sens, l'espace africain est révélateur de l'intérêt que les puissances lui portent » (p. 168).

En prenant comme paradigme la politique sécuritaire de l'Allemagne dans les pays africains en proie au terrorisme, on note que la lutte anti-terroriste en Afrique se présente comme un défi sécuritaire et un enjeu économique pour le gouvernement fédéral allemand, car les échanges commerciaux avec l'Afrique, les besoins en matières premières et ressources naturelles en provenance des pays africains sont indispensables et vitales pour alimenter les industries allemandes. Pour l'Allemagne, « Exportweltmeister, championne du monde de l'exportation » (H. Brodersen, 2008, p. 2), les attaques terroristes ont des répercussions sur son économie et ses recettes commerciales (Cf. T. Koepf, 2015, p.9).

L'engagement de l'Allemagne dans la lutte anti-terroriste en Afrique ne relève donc pas de la philanthropie. Il se présente comme une stratégie de positionnement sur l'échiquier politique africain et obéit au principe du Général Charles de Gaulle<sup>13</sup>, qui affirmait que : « Les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts » (C. D. Gaulle cit. E. Walther, 2013, p. 8). L'Allemagne ne fait pas d'exception à ce principe, bien que son positionnement en Afrique accuse encore un léger retard comparativement à d'autres puissances européennes, telle que la France (Cf. M. D. Fougères, 2020, p. 2).

### **Conclusion**

Depuis les années 2000, l'Allemagne apporte son soutien financier aux États africains confrontés au terrorisme et s'engage militairement pour leur stabilité politique et économique. Mais l'engagement de l'Allemagne dans la lutte anti-terroriste en Afrique n'est pas un acte de solidarité et de générosité vis-à-vis de ces États africains. Il est motivé par des intérêts géopolitiques et économiques, car ces pays africains se présentent comme des partenaires économiques et commerciaux importants pour le développement de l'économie allemande. Ainsi, la lutte anti-terroriste en Afrique constitue un défi sécuritaire et aussi un enjeu économique majeur pour le gouvernement fédéral allemand.

---

<sup>13</sup> Charles de Gaulle (1890-1970) fut un général résistant, écrivain et homme d'État français. Depuis son exil à Londres, il fut le chef de la résistance à l'occupation allemande de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il défendait une « France libre ». Il fut président de la République française de 1958 à 1969 et distingué comme héros national et figure tutélaire de la 5<sup>ème</sup> République française.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

Si la protection des intérêts économiques et commerciaux allemands sont manifestes dans la lutte anti-terroriste en Afrique, au demeurant, force est de reconnaître que les États africains nourrissent eux-aussi des intérêts qui vont à l'encontre du processus d'une lutte efficace contre le terrorisme en Afrique, à cause des maux qui gangrènent la stabilité sociopolitique et économique, tels que les coups d'État répétés, la corruption, la mauvaise gouvernance. Une lutte efficace contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest suppose que les pays africains évaluent eux-mêmes les risques et les menaces terroristes en mutualisant leurs forces et en élaborant différentes stratégies de lutte anti-terroristes.

### **Bibliographie**

- ADJAGBE Mathieu, 2009, « Les dessous de l'opération Licorne en Côte D'Ivoire : pour une lecture géopolitique nouvelle des interventions françaises en Afrique », in : *Afrique et Développement*, vol. 34, n°2, p.159-175.
- ANTIL Alain / Paul MAURICE, 2022, « Après le Mali, quel engagement de l'Allemagne au Sahel ? », in : *Notes du Cerfa* n° 169, Ifri, Paris.
- BAYART Jean-François, 2010, « Le piège de la lutte antiterroriste en Afrique de l'Ouest », in : *Sociétés politiques comparées* n°26, p. 1-5.
- BEERNAERT Marie-Aude, 2006, « La décision-cadre du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme », in : *Revue internationale de droit pénal*, vol.77, Erès, p. 277-284.
- BOURMAUD Daniel, 2010, « Les grandes puissances et les enjeux en Afrique », in : *Deutsch-französischer Dialog*, Heft n°3, Paris, Ifri, KAS-Publikation, p. 5-10.
- BRODERSEN Hans, 2008, « Le modèle allemand à l'exportation : pourquoi l'Allemagne exporte-t-elle tant ? », in : *Note du Cerfa* n° 57, Ifri, Paris.
- CILLIERS Jakkie, 2004, « l'Afrique et le terrorisme », in : *Revue Afrique contemporaine* n° 209, p. 81-100.
- DALBERG Dirk Mathias, 2018, *Herausforderung Terrorismus. Erscheinungsformen, Ziele, Wahrnehmung, Prävention und Opferbetreuung*, Rothenburg/Oberlausitz, Eigenverlag der Hochschule der Sächsischen Polizei (FH).
- DAVID Charles-Philippe / Benoît GAGNON, 2007, *Repenser le terrorisme. Concepts, acteurs et réponses*, Coll. Politique étrangère et sécurité, Québec, Les Presses de l'Université Laval (PUL).

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)  
27 et 28 octobre 2022**

DUBUISSON François, 2017, « La définition du « terrorisme » : débats, enjeux et fonctions dans le discours juridique », in : *Confluences Méditerranée* n° 102, p. 29-45.

FARIA Fernanda, 2004, « La gestion des crises en Afrique subsaharienne. Le rôle de l'Union européenne », in: *Occasional Paper*, n° 55, Paris, Institut d'études de sécurité de l'Union Européenne, p.1-81.

FOUGIÈRES Mahaut de, 2020, « La politique africaine de l'Allemagne », Institut Montaigne, 10 janvier 2020, in : <https://www.institutmontaigne.org/analyses/la-politique-africaine-de-l-allemande> (Consulté, le 12.10.2022).

KOEPF Tobias, 2015, « Deutschland auf der Suche nach einer Afrika-Strategie », in: *Note du Cerfa*, n°119, Ifri, Paris.

LABBEY Quitterie De, 2018, « Vers une montée en puissance de l'engagement allemand dans la sécurité en Afrique de l'Ouest ? », in : *Éclairage du GRIP*, Bruxelles, p. 1-4.

LECOMPTE Dominique / Thierry VIRCOULON, 2014, « L'aide de l'Union Européenne: du développement à la sécurité, l'exemple du Fonds européen de développement », in : *Note de l'Ifri*, Paris.

Le Gouvernement fédéral allemand, 2010, *La Loi fondamentale pour la République fédérale d'Allemagne du 23 mai 1949*, Berlin, Service des relations publiques.

LUNTUMBUE Michel / Oswald PADONOU, 2014, « APSA: Contours et défis d'une Afrique de la défense », in : *Note d'Analyse du GRIP*, Bruxelles, p. 1-16.

MASSON Francis, 2015, « Zoom sur la politique africaine de l'Allemagne », in : *Nouvelle Europe*, <http://www.nouvelle-europe.eu/zoom-sur-la-politique-africaine-de-l-allemande>, p. 1-8, (consulté, le 08.5.2017).

MATSCHIE Christoph, 2022, « Bleiben oder gehen », in: *Internationale Politik und Gesellschaft* (IPG), Stuttgart, p. 1-5.

MAULL, Hanns W., 2004, « La politique étrangère de l'Allemagne et le nouvel ordre international : un paradis perdu ? », in : *Note du Cerfa*, n°18 (a), Ifri, Paris.

Ministère des Affaires étrangères allemandes, « Ensemble pour la sécurité, la stabilité et le développement : l'engagement allemand dans la région du Sahel », in : <https://www.auswaertiges-amt.de/fr/newsroom/-/2450956> (consulté, 20.09.2022).

MEHLER Andreas / Christian von SOEST, 2012, « La politique africaine de l'Allemagne: quelles convergences avec la France ? », in: *Note du Cerfa*, n° 92, Ifri, Paris.

NÜNLIST Christian / BIERI Matthias, 2014, « Mehr Verantwortung?-Deutsche Außenpolitik », in: *CSS-Analysen zur Sicherheitspolitik* Nr.149, Zürich, p. 1-4.

WALTHER Eric, 2013, « Ecoutes : l'impérialisme américain 2.0 », in : *La Tribune* n°55, France.